

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ
Fullback 125 SC Fungicide

FDS n° : FO002249-A
Date de révision : 2019-06-03
Format: NA
Version 1.01



1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom du produit Fullback 125 SC Fungicide

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit FO002249-A

Legacy Product Code 1310-05

Synonymes FLUTRIAFOL: α -(2-fluorophenyl)- α -(4-fluorophenyl)-1H-1,2,4-triazole-1-ethanol (CAS name); (RS)-2,4'-difluoro- α -(1H-1,2,4-triazol-1-ylmethyl)benzhydriol alcohol (IUPAC name)

Ingrédient(s) actif(s) Flutriafol

Famille chimique Triazole

PCP # 31679

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée : Fongicide

Restrictions conseillées pour l'utilisation Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

Adresse du fournisseur

FMC Corporation
2929 Walnut Street
Philadelphia, PA 19104
(215) 299-6000 ((Informations générales)
msdsinfo@fmc.com (courrier électronique - informations générales)

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Urgences médicales :
1 800 / 331-3148 (États-Unis et Canada)
1 651 / 632-6793 (Tous les autres pays - Collectionner)

En cas d'urgence concernant une fuite, un incendie, un déversement ou un accident, appelez le:
1 800 / 424-9300 (CHEMTREC - USA)
1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International)
1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Remplaçant)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières

dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Sensibilisation de la peau

Catégorie 1B

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence**VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE****Attention****Mentions de danger**

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

**Conseils de prudence - Prévention**

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

P280 - Porter des gants de protection

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

Conseils de prudence - Réponse

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

P391 - Recueillir le produit répandu

Conseils de prudence - Entreposage

P405 - Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

P501 - Éliminer le contenu/récipient selon les directives de l'étiquette

HNOC (danger non classé autrement)

Non classés ne étaient pas autrement dangers identifiés.

Autres informations

Peut être nocif par contact cutané.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Famille chimique**

Triazole.

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Flutriafol	76674-21-0	11.6
Propylène glycol	57-55-6	5-10
Alcools, C13-15 Branched and Linear, Ethoxylated	157627-86-6	5-10
1,2 benzisothiazolin-3-one	2634-33-5	0.02 (max)

Les synonymes sont fournis dans la section 1.

4. PREMIERS SOINS**Contact avec les yeux**

Maintenez les yeux ouverts et rincez-les doucement, avec précaution, avec de l'eau

pendant 15 à 20 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance; puis, effectuer une respiration artificielle, de préférence par bouche-à-bouche, si possible. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.
Ingestion	Une consultation médicale immédiate est requise. Faire boire un verre d'eau si elle est capable d'avaler. Il ne faut pas induire le vomissement à moins que vous ne receviez cette consigne d'un médecin ou du centre antipoison. Il ne faut rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente et il ne faut pas la faire vomir non plus.
Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés	Lorsqu'ils sont administrés à des animaux à forte dose, des produits similaires ont provoqué une salivation, une dépression de l'activité, des spasmes musculaires, une ataxie et une augmentation de la température corporelle.
Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant	Le traitement est symptomatique et consiste en un traitement de soutien.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Produit chimique, Dioxyde de carbone (CO ₂), Eau pulvérisée, Mousse. Évitez les jets puissants.
Dangers spécifiques du produit Produits de combustion dangereux	Aucun connu Les produits de dégradation essentiels sont des composés volatils, toxiques, irritants et inflammables tels que: Fluorure d'hydrogène, Oxydes d'azote (NO _x), Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO ₂), divers composés organiques chlorés et fluorés.
<u>Données sur les risques d'explosion</u> Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible.
Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et protéger le personnel. Approche du feu du vent pour éviter les vapeurs dangereuses et les produits de décomposition toxiques. Endiguez pour empêcher le ruissellement. Combattre le feu à une distance maximale ou utiliser des lances sur affût télécommandées ou des canons à eau. Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles	Isolez la zone et y mettez un panneau d'avertissement. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Équipement de protection individuel, voir section 8.
Divers	Pour des consignes additionnelles concernant le nettoyage, appelez le service d'assistance téléphonique de FMC dont les coordonnées sont données à la section 1, « Identification du produit et de l'entreprise » ci-dessus.
Précautions environnementales	Maintenir le produit à distance des lacs, ruisseaux, mares et égouts.
Méthodes de confinement	Porter l'équipement complet de protection individuelle, en évitant l'inhalation ou le contact avec la peau ou les yeux. Digue pour contenir le déversement avec un matériau inerte qui est absorbant et non combustible (argile, sable ou sol). Ensuite, absorber avec du matériel absorbant vers l'intérieur des bords.
Méthodes de nettoyage	Le cas échéant, les égouts d'eau de surface devraient être couverts. Les déversements

mineurs sur le plancher ou toute autre surface imperméable doivent être balayés ou de préférence aspirés en utilisant un équipement avec un filtre final à haut rendement. Transférer dans des récipients appropriés. Nettoyer la zone avec un détergent industriel fort et beaucoup d'eau. Absorber le liquide de lavage sur un absorbant approprié tel que de la chaux hydratée, du liant universel, de l'attapulgate, de la bentonite ou d'autres argiles absorbantes et transférer l'absorbant contaminé dans des récipients appropriés. Les récipients utilisés doivent être correctement fermés et étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas contaminer d'autres pesticides et engrais, l'eau, la nourriture ou les aliments pour animaux pendant le stockage ou l'élimination. Manipuler le produit seulement dans un système fermé ou fournir une ventilation par aspiration adaptée sur les équipements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver à fond après manutention.

Entreposage

Pour maintenir la qualité, les températures maximales de stockage ne doivent pas dépasser 25°C. Protéger du gel, de la chaleur et du soleil. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir hors de la portée des enfants et des animaux. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

Produits incompatibles

Oxydants, Cuivre, Alliage de cuivre

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	Colombie-Britannique	Québec	TLV-TWA pour l'Ontario	Alberta
Propylène glycol (57-55-6)	-	-	TWA: 10 mg/m ³ aerosol only TWA: 50 ppm aerosol and vapor TWA: 155 mg/m ³ aerosol and vapor	-

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ordre technique

Appliquer des mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle (si énumérées ci-dessus). Lorsque vous travaillez dans des espaces confinés (réservoirs, conteneurs, etc.), Assurez-vous qu'il y a une source d'air suffisante pour respirer et portez l'équipement recommandé. Ventiler tous les véhicules de transport avant la décharge.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter :: Lunettes de sécurité avec protections latérales. Maintenir un bain oculaire et installations de mouillage rapide dans la zone de travail.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié. Chaussures ou bottes sécurité. Minimiser la contamination de la peau en suivant les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Protection des mains

Utilisez des gants de protection en matériaux chimiques en nitrile ou en néoprène. Laver l'extérieur des gants avec de l'eau et du savon avant de les réutiliser. Vérifiez régulièrement pour des fuites.

Protection respiratoire

Le produit ne présente pas automatiquement une préoccupation d'exposition à l'air pendant la manipulation normale. En cas de déversement accidentel du produit qui produit une

vapeur ou un brouillard lourd, les travailleurs doivent porter un équipement de protection respiratoire officiellement approuvé avec un filtre universel incluant un filtre à particules.

Mesures d'hygiène

Doit avoir de l'eau propre pour se laver en cas de contamination des yeux ou de la peau. Laver la peau avant de manger, boire, mâcher de la gomme ou de tabac à priser. Douche après le travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Laver tous les vêtements de travail séparément; ne pas mélanger avec linge de maison.

Informations générales

Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Suspension
État physique	Liquide
Couleur	Blanc cassé / brun
Odeur	Poissons, Collant
Seuil olfactif	Non applicable
pH	6.5 @ 25°C 1% De solution dans l'eau
Point de fusion/point de congélation	< 0 °C
Point/intervalle d'ébullition	99 °C
Point d'éclair	> 99 °C PMCC
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable (Le produit est un liquide)
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité	1.06 g/ml
Densité	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans l'eau	Susceptible de dispersion dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité, cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité, dynamique	83-560 mPa.s @20°C; 68-455 mPa.s @ 40°C
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés comburantes	Non-oxydant
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible
K _{st}	> 0 bar m / s

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Le chauffage peut libérer des gaz dangereux
Matières incompatibles	Oxydants, Cuivre, Alliage de cuivre.
Produits de décomposition dangereux	Consulter la section 5 pour plus de renseignements.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Nocif par inhalation, par contact de la peau et par ingestion. Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation modérée à sévère.

Renseignements sur le produit

DL50 orale : > 3000 mg/kg (rat)
DL50 épidermique : > 4000 mg/kg (rat)
CL50 par inhalation : >2.10 mg/l 4 heures (rat)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Sensibilisation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

Nom chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation
Flutriafol (76674-21-0)	= 1140 mg/kg (Rat)		
Propylène glycol (57-55-6)	20000 mg/kg (Rat)	20800 mg/kg (Rabbit)	
1,2 benzisothiazolin-3-one (2634-33-5)	= 1020 mg/kg (Rat)		

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Lorsqu'ils sont administrés à des animaux à forte dose, des produits similaires ont provoqué une salivation, une dépression de l'activité, des spasmes musculaires, une ataxie et une augmentation de la température corporelle.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Mutagenicité Flutriafol: Non mutagène

Cancérogénicité Flutriafol: Aucune preuve de cancérogénicité provenant d'études animales

Effets neurologiques Flutriafol: Aucun renseignement disponible

Toxicité pour la reproduction Flutriafol: Pas de toxicité pour la reproduction.

STOT - exposition unique Aucun connu.

STOT - exposition répétée Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voir les organes cibles énumérées ci-dessous.

Effets sur les organes cibles Foie

Effets neurologiques Flutriafol: Aucun renseignement disponible

Danger par aspiration Ce produit présente un risque de pneumonie par aspiration.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Le produit est toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques et les algues et nuisibles aux abeilles. Il n'est pas considéré comme dangereux pour les oiseaux et les micro- et macroorganismes du sol.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
bentonite 1302-78-9		96 h LC50: 8.0 - 19.0 g/L (Salmo gairdneri) 96 h LC50: = 19000 mg/L (Oncorhynchus mykiss) static	
Formaldehyde		96 h LC50: 0.032 - 0.226 mL/L	48 h EC50: 11.3 - 18 mg/L

50-00-0		(Oncorhynchus mykiss) flow-through 96 h LC50: 100 - 136 mg/L (Oncorhynchus mykiss) static 96 h LC50: 22.6 - 25.7 mg/L (Pimephales promelas) flow-through 96 h LC50: 23.2 - 29.7 mg/L (Pimephales promelas) static 96 h LC50: = 1510 µg/L (Lepomis macrochirus) static 96 h LC50: = 41 mg/L (Brachydanio rerio) static	(Daphnia magna) Static 48 h LC50: = 2 mg/L (Daphnia magna)
Propylène glycol 57-55-6	96 h EC50: = 19000 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	96 h LC50: 41 - 47 mL/L (Oncorhynchus mykiss) static 96 h LC50: = 51400 mg/L (Pimephales promelas) static 96 h LC50: = 51600 mg/L (Oncorhynchus mykiss) static 96 h LC50: = 710 mg/L (Pimephales promelas)	48 h EC50: > 1000 mg/L (Daphnia magna) Static 24 h EC50: > 10000 mg/L (Daphnia magna)
Flutriafol 76674-21-0	Green algae (Selenastrum capricornutum), 96-h IC50: 12 mg/l (Scenedesmus subspicatus), 72-h IC50: 1.9 mg/l	Rainbow trout (Salmo gairdneri), 96 h-LC50: 61 mg/l 28-day NOEC: 6.2 mg/l	Daphnids (Daphnia magna) 48 h-EC50: > 78 mg/l 21-day NOEC: 0.31 mg/l
Sodium sulfate 7757-82-6		96 h LC50: 13500 - 14500 mg/L (Pimephales promelas) 96 h LC50: 3040 - 4380 mg/L (Lepomis macrochirus) static 96 h LC50: = 13500 mg/L (Lepomis macrochirus) 96 h LC50: > 6800 mg/L (Pimephales promelas) static	48 h EC50: = 2564 mg/L (Daphnia magna) 96 h EC50: = 630 mg/L (Daphnia magna)
Naphthalene* 91-20-3	72 h EC50: = 0.4 mg/L (Skeletonema costatum)	96 h LC50: 0.91 - 2.82 mg/L (Oncorhynchus mykiss) static 96 h LC50: 5.74 - 6.44 mg/L (Pimephales promelas) flow-through 96 h LC50: = 1.6 mg/L (Oncorhynchus mykiss) flow-through 96 h LC50: = 1.99 mg/L (Pimephales promelas) static 96 h LC50: = 31.0265 mg/L (Lepomis macrochirus) static	48 h EC50: 1.09 - 3.4 mg/L (Daphnia magna) Static 48 h EC50: = 1.96 mg/L (Daphnia magna) Flow through 48 h LC50: = 2.16 mg/L (Daphnia magna)

Persistence et dégradation

Flutriafol: Ne se biodégrade pas facilement. Persistant dans le sol.

Bioaccumulation

Flutriafol: Ne devrait pas bioaccumuler.

Mobilité

Flutriafol: Modérément mobiles.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

L'élimination inadéquate de l'excès de pesticides, de mélange de pulvérisateur ou de l'eau de rinçage est interdite. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés selon les instructions contenues sur l'étiquette, veuillez communiquer avec les autorités concernées pour des conseils. Les équipements de protection individuelle appropriés, tels que décrits aux sections 7 et 8, doivent être portés lors de la manipulation des matériaux pour l'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Mettez au rebut les contenants selon les règlements locaux, fédéraux et provinciaux. Rappelez-vous à l'étiquette du contenant qui contient des instructions sur l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DOT**

NON RÉGLEMENTÉ

TMD

N° ID/ONU

UN3082

Nom officiel d'expédition

Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a

Classe de danger

9

Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Flutriafol.
Désignation	UN3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, no.s. (Flutriafol), 9, III, Polluant marin

ICAO/IATA

N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Désignation	UN3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, no.s. (Flutriafol), 9, III, Polluant marin

IMDG/IMO

N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
No EMS	F-A, S-F
Polluant marin	Flutriafol
Désignation	UN3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, no.s. (Flutriafol), 9, III, Polluant marin

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 313**

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Formaldehyde 50-00-0	100 lb			X
Naphthalene* 91-20-3	100 lb	X	X	X

CERCLA

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses
Formaldehyde 50-00-0	100 lb 45.4 kg	100 lb

Fullback 125 SC Fungicide

FDS n° : FO002249-A
Date de révision : 2019-06-03
Version 1.01

Naphthalene* 91-20-3	100 lb 45.4 kg	
-------------------------	-------------------	--

FIFRA Information

Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques, et pour les étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques autres que des pesticides. Les renseignements suivants sur les dangers sont requis sur l'étiquette du pesticide :

ATTENTION

Peut être nocif en cas d'inhalation. Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Provoque une irritation des yeux. Contient des matières qui peuvent causer des dommages au foie.

Peut être dangereux pour l'environnement. Ce produit est toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques et les algues et nuisibles aux abeilles.

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Propylène glycol 57-55-6	X		X

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA (États-Unis)	LIS (Canada)	EINECS/ELINCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)
Propylène glycol 57-55-6	X	X	X	X	X	X	X	X
Alcohols, C13-15 Branched and Linear, Ethoxylated 157627-86-6	X	X	X		X			
1,2 benzisothiazolin-3-one 2634-33-5	X	X	X	X	X	X	X	X

Mexique - Classe

Risque modéré, classe 2

Nom chimique	Mexique - Inventaire des émissions et des transferts de matières polluantes - Rapport des émissions pour la fabrication, le traitement ou l'utilisation - Quantités seuils	Inventaire des émissions et des transferts de matières polluantes - Rapport des émissions - Quantités seuils
Formaldehyde	100 2500 kg/yr	100 kg/yr

Déclaration SIMDUT

Ce produit a été classé en accord avec le Règlement sur les produits dangereux (HPR) et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le HPR

Classe de dangers du SIMDUT

D2B - Matières toxiques



16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 2*	Inflammabilité 1	Danger physique 0	Protection individuelle X

*Indique un risque chronique pour la santé

Légende des codes NFPA et HMIS Grave = 4; Sérieux = 3; Modéré = 2; Léger = 1; Minimum = 0

Date de révision : 2019-06-03
Cause de la révision: Libération initialeAvis de non-responsabilité

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

Préparé par

FMC Corporation
Logo de FMC - Marque de commerce de FMC Corporation

© 2019 FMC Corporation. Tous droits réservés.

Fin de la fiche signalétique